

RÈGLEMENT de la COUPE BMX RHÔNE-ALPES 2012

1. LE CALENDRIER

La Coupe BMX Rhône-Alpes se déroule sur quatre courses :

- 19 février 2012 MONTELIMAR (Drôme)
- 4 mars 2012 MEYZIEU (Rhône)
- 11 mars 2012 PORTES les Vce (Drôme)
- 18 mars 2012 LIMONEST (Rhône)

2. LE REGLEMENT

Le règlement national 2012 sera le règlement de référence.

TOUS LES PILOTES LICENCIES PEUVENT PARTICIPER.

Tous les vélos devront avoir une plaque latérale conforme au règlement en vigueur .

Les points obtenus dans les manches comptent pour le résultat

3. LES ESSAIS

Les essais avec grille s'effectueront par blocs.

BLOC 1	Cruisers	Garçons + Filles	Blanche
BLOC 2	Prélicencié, poussin, pupille	Garçons + Filles	Bleue
BLOC 3	Benjamin	Garçons + Filles	Verte
BLOC 4	Minime, Cadet	Garçons + Filles	Jaune
BLOC 5	Femme 17 et + - Homme 17/24 - Homme 25 et + Elite régionale		Rouge

4. LES HORAIRES

8 h 00 – 8 h 25 Essais avec grille bloc 1
8 h 25 – 9 h 15 Essais avec grille bloc 2
9 h 15 – Manches blocs 1 et 2
 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses blocs 1 et 2

12 h 15 – 12 h 45 Essais avec grille bloc 3
12 h 45 – 13 h 15 Essais avec grille bloc 4
13 h 15 – 13 h 45 Essais avec grille bloc 5
13 h 45 – Manches blocs 3, 4 et 5
 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses

5. LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

- Pour une épreuve 20 pouces, 26 pouces ou cruiser :
 - 5,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse
 - 8,50 € par pilote pour les catégories minime et cadet
 - 9,00 € par pilote pour les catégories junior à homme 25 ans et plus
- Pour une épreuve 20 pouces et cruiser :
 - 10,00 € par pilote pour les catégories minime et cadet
 - 10,50 € par pilote pour les catégories junior à homme 25 ans et plus

12,00 € par pilote pour les pilotes inscrits dans la catégorie Elite régionale

6. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs, uniquement au responsable du secrétariat de la course. Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur.

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée par le comité régional RHONE ALPES. Aucune ligne ne devra être supprimée. Les nouveaux licenciés devront être inscrits dans le cadre réservé à cet effet.

Les inscriptions seront envoyées uniquement par mail pour le dimanche minuit précédent la course, dernière limite. Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions. Mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

La liste des engagés sera sur le site du comité Rhône-Alpes de cyclisme : www.fcc-rhonealpes.com, le jeudi soir précédent la course.

Les inscriptions effectuées entre le dimanche minuit et le jeudi 12 heures seront acceptées avec une pénalité, égale au montant de l'engagement. Le montant de la pénalité sera versée le jour de la course au club organisateur, en même temps que les inscriptions.

Toutes les annulations des pilotes devront obligatoirement être signalées à la personne responsable du secrétariat. Les annulations postérieures au jeudi 12h ne seront pas remboursées .

7. LES CATEGORIES

Cf. tableau en annexe 1

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les filles benjamin et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Pour la catégorie Elite régionale, s'il y a moins de 4 pilotes, les pilotes courront dans leur catégorie d'origine.

La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie Femme 17 ans et plus. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

Une catégorie Femme 17 ans et plus Cruiser a été créée au niveau national et régional. Si moins de 4 pilotes dans cette catégorie, les Cruisers Femme 17 ans et plus courront avec les Cruisers Homme 40 ans et plus, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur - classement ne sera accepté.

Constitution de la catégorie élite régionale :
Cf. annexe 2

8. CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

- Classement de chaque course

Les classements seront consultables sur le site Internet du comité : www.ffc-rhonealpes.com

Chaque club peut récompenser sa course comme il le souhaite. Au minimum, les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire. Si d'autres récompenses sont données, cela se fera hors cérémonie. Le club organisateur le spécifiera sur les invitations .

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

Récompenses catégorie Elite régionale :

Les trois premiers de la catégorie Elite régionale recevront une prime. Cette prime sera égale au montant total des engagements encaissés pour ces catégories, déduction faite de la réversion, partagés à hauteur de 50% pour le premier, 30% pour le deuxième et 20% pour le troisième.

Le club pourra ajouter des récompenses. A spécifier sur les invitations

- Classement général

Tous les pilotes seront classés à partir des résultats des quatre courses. A l'issue de ce classement général, les trois premiers de chaque catégorie recevront une récompense offerte par le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme.

En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés de la façon suivante :

- a. au plus grand nombre de participations,
- b. si l'égalité subsiste, ce sera le résultat à la dernière manche de la coupe qui départagera les pilotes.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

9. REGLEMENT TECHNIQUE

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que leurs pilotes sont bien licenciés. Un contrôle des licences sera effectué à chaque course de la Coupe BMX Rhône-Alpes.

Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.

Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

Les « licences accueil » ou « licences à la journée » ne seront délivrées que sur présentation d'un certificat médical datant de moins de 3 mois.

Pour le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme
Le président de la CR BMX Rhône-Alpes

JULIEN Gérard

Annexe 1

CATEGORIES 2012

Coupe BMX Rhône-Alpes

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER				
2006 et plus	PRELIGENCE GARCON FILLE						
6 ans et moins							
2004 / 2005	POUSSIN	POUSSIN FILLE					
7 / 8 ans							
2002 / 2003	PUPILLE	PUPILLE FILLE					
9 / 10 ans			MINIME + CADET FILLES + GARCONS				
2000 / 2001	BENJAMIN	BENJAMIN FILLE					
11 / 12 ans							
1998 / 1999	MINIME	MINIME FILLE					
13 / 14 ans							
1996 / 1997	CADET	CADET FILLE	JUNIOR HOMME 19/29 HOMME 30/39 HOMME 40 ans et + FEMME 17 ans et plus				
15 / 16 ans							
1994 / 1995	JUNIOR	FEMME 17 ans et plus					
17/18 ans							
1988 / 1993	HOMME 19/24						
19 / 24 ans							
1983 / 1987	HOMME 25 et +						
25 / 29 ans							
1973/1982							
30 /39 ans							
1972 et moins							
40 ans et plus							
1995 et moins							
17 ans et plus	ELITE REGIONALE	ELITE DAME					